

AUTO ECOLE DE LA MOSSIG

18 Place du Marché – 67310 WASSELONNE

Tel : 03.88.87.40.18 /06.81.56.69.92

www.lamossig-autoecole.com

Parcours de formation AAC à la catégorie B du permis de conduire

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- Signature du contrat de formation
- Création de la demande du permis de conduire sur ANTS

Suite à l'évaluation, nous vous proposons un parcours spécifique :

- Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - Dispositions légales en matière de circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers de la route
 - Réglementation générale et divers
 - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - Equipements de sécurité des véhicules
 - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- L'Alcool, les drogues et médicaments
- La fatigue
- Les distracteurs
- La signalisation verticale et horizontale
- Les lois dynamiques
- Les usagers vulnérables
- Les assurances
- L'accidentologie (risques perçus, risques réels...)
- Le permis à point et permis probatoire
- Les risques, les pressions et influences

AUTO-ECOLE DE LA MOSSIG

N° Agrément : E 21 067 00170

SIRET : 905 209 367 00010 - N° TVA INTRACOM : FR 11905209367

AUTO ECOLE DE LA MOSSIG

18 Place du Marché – 67310 WASSELONNE

Tel : 03.88.87.40.18 /06.81.56.69.92

www.lamossig-autoecole.com

Ces thématiques peuvent être développées lors de séquences de pédagogie en salle les :

Lundi : 19h à 20 h
Mercredi : 18h à 19 h
Samedi : 10h30 à 11h30

Les cours sont dispensés par des enseignants de la conduite. L'enseignant développe des thématiques par séquence lors des cours de code.

Le relevé informatique des évaluations permet le suivi de la formation théorique.

Date, thématique traitée et résultat de l'évaluation.

Pour compléter la formation théorique, l'élève peut prendre rendez-vous pour des cours sur ordinateur et un lien internet leur est remis dès l'inscription.

Les cours pratiques peuvent démarrer dès l'obtention du NEPH selon les disponibilités de l'élève en simultané des cours théoriques.

L'élève s'adresse à son enseignant de la conduite référent pour fixer les rendez-vous pratiques.

L'enseignant de la conduite fixe les rendez-vous pratiques selon l'emploi du temps de l'élève et le prévisionnel mentionné dans l'évaluation préalable.

Les leçons suivent la progression du programme de formation ci-dessous. La formation pratique se décline en théorie de la pratique et pratique.

Les enseignants de la conduite respectent le référentiel de l'éducation à la mobilité citoyenne : - Pourquoi - Comment - Risques, influences et pressions

AUTO ECOLE DE LA MOSSIG

18 Place du Marché – 67310 WASSELONNE

Tel : 03.88.87.40.18 /06.81.56.69.92

www.lamossig-autoecole.com

Le référentiel à l'éducation et à la mobilité citoyenne se décline en 4 compétences.

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire- Démarrer et s'arrêter- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures- Utiliser la boîte de vitesses- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire- Regarder autour de soi et avertir- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation- Adapter l'allure aux situations- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité- Tourner à droite et à gauche en agglomération- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i>	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer et maintenir les distances de sécurité- Croiser, dépasser et être dépassé- Passer des virages et conduire en déclivité- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau

AUTO-ECOLE DE LA MOSSIG

N° Agrément : E 21 067 00170

SIRET : 905 209 367 00010 - N° TVA INTRACOM : FR 11905209367

AUTO ECOLE DE LA MOSSIG

18 Place du Marché – 67310 WASSELONNE

Tel : 03.88.87.40.18 /06.81.56.69.92

www.lamossig-autoecole.com

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Formation pratique sur tous types de routes.

L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école.

formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage, longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco conduite

L'élève s'inscrit à l'examen général théorique (ETG).

L'enseignant de la conduite valide l'attestation de fin de la formation initiale, il reçoit le ou les accompagnateurs lors du rendez-vous préalable (2 heures).

Lors de la phase de conduite accompagnée, des rendez-vous pédagogiques sont organisés.

Le premier rendez-vous est une heure de conduite au bout de 6 mois ou 1000 kms, suivi de deux heures de pédagogie en salle.

Le second est une heure de conduite, suivi de deux heures de pédagogie en salle.

Un dernier rendez-vous est fixé en fin de formation avant le passage du permis de conduire.

L'élève peut passer son permis de conduire au bout d'un an d'accompagnement à condition d'avoir 17.5 ans.

Les élèves peuvent également s'inscrire à une formation de 7 heures pour bénéficier de la réduction de leur permis probatoire.

AUTO-ECOLE DE LA MOSSIG

N° Agrément : E 21 067 00170

SIRET : 905 209 367 00010 - N° TVA INTRACOM : FR 11905209367